

2008-02-04 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu et à l'heure des sessions, le lundi 4 février 2008 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de M^{me} la mairesse Marie Désilets, les membres du Conseil suivants : M^{mes} Patricia Blais et Marie-Josée Fréchette ainsi que MM Patrice Pinard, Simon Boucher, Léo Benoit et François Biron.

M^{me} la mairesse Marie Désilets préside l'assemblée et souhaite la bienvenue. La prière marque le début de la séance à 20 h. Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR_____

L'ordre du jour est présenté et il est convenu d'y ajouter le point **7.17 : Pétition pour arrêt obligatoire route 122/rue Principale.**

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI_____

08-0201 : Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2008

Le conseiller François Biron propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2008 tel que présenté.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

Aucune question n'est soulevée concernant le suivi des procès-verbaux.

RÉGLEMENTATION_____

08-0202 : Adoption du règlement n° 81-1 imposant les tarifs de compensation pour l'année 2008

Le règlement numéro 81-1 imposant les tarifs de compensation pour l'année 2008 est lu.

Il est proposé par le conseiller Simon Boucher et résolu à l'unanimité que le règlement portant le numéro 81-1 soit adopté.

08-0203 : Adoption du règlement n° 85 imposant la tarification pour les travaux de déneigement de la rue privée de la route Gélinas

Le règlement numéro 85 imposant la tarification pour les travaux de déneigement de la rue privée de la route Gélinas est lu.

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Fréchette et résolu à l'unanimité que le règlement portant le numéro 85 soit adopté.

08-0204 : Adoption du taux de la taxe foncière générale 2008

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 2 autorise l'imposition des taxes foncières, tant générales que spéciales, par simple résolution;

CONSIDÉRANT QUE selon les prévisions budgétaires présentées et adoptées lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2007, la Municipalité devra pourvoir pour l'année 2008 à des dépenses de fonctionnement et des investissements s'établissant à 1 982 853 \$;

CONSIDÉRANT QUE les revenus non fonciers prévus au budget 2008 pour défrayer ces dites dépenses s'élèvent à 767 623 \$;

CONSIDÉRANT l'appropriation aux surplus accumulés prévue au budget de 344 690 \$;

CONSIDÉRANT QUE la différence entre les revenus non fonciers et les dépenses représente un montant de 777 678 \$;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'évaluation municipale imposable est de 81 860 800 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Léo Benoit et résolu qu'une taxe foncière générale de 0,95 \$ (quatre-vingt-quinze cents) du 100 \$ (cent dollars) d'évaluation soit imposée sur tous les bien-fonds imposables de la Municipalité pour l'année 2008;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0205 : AVIS DE MOTION – Règlement n° 86 concernant l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Patrice Pinard qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, sera présenté pour adoption un règlement concernant l'entretien par la municipalité des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet.

DEMANDES SPÉCIALES

M. Serge Poliquin, un résident de la rue privée de la route Gélinas, demande qu'une copie du règlement numéro 85 lui soit acheminée.

DÉCISIONS

08-0206 : Modification à la politique salariale

Le conseiller Simon Boucher propose que la politique salariale soit modifiée à l'article 9.6 par l'insertion du paragraphe suivant à la suite du deuxième paragraphe actuel :

En raison du surplus de travail entre le premier juin et le 15 septembre causé par la programmation des activités estivales et automnales, le technicien en loisir pourra prendre son premier bloc de 2 semaines de vacances entre le 1^{er} avril et le 30 octobre.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0207 : Indexation de la rémunération des élus pour l'année 2008

Le conseiller Simon Boucher propose de ne pas indexer la rémunération des élus pour l'année 2008.

Le conseiller Léo Benoit propose d'indexer la rémunération des élus et demande le vote.

La conseillère Patricia Blais appuie le conseiller Simon Boucher et les conseillers Marie-Josée Fréchette, Patrice Pinard et François Biron appuient la proposition du conseiller Léo Benoit.

La majorité des élus étant en faveur de l'indexation de la rémunération selon l'indice des prix à la consommation pour l'année 2008, soit de 2,2 %, il est donc résolu à la majorité des conseillers que la rémunération des élus soit indexée.

Adopté à la majorité des conseillers.

08-0208 : Modification à la politique des locations de salles du C. communautaire

Le conseiller François Biron propose que la politique de location de salle soit modifiée comme suit :

La gratuité de salle s'appliquera lors d'une location incluant la préparation, par le personnel de la municipalité, de repas pour 250 personnes et plus. Cette clause est valable tant pour les organismes locaux que pour tout autre locataire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0209 : Demandes de soumissions et confirmations de prix des travaux d'entretien courant en voirie pour 2008

Le conseiller Patrice Pinard propose que des confirmations de prix soient demandées pour les travaux d'entretien courant, soit pour le balayage des rues, le lignage des rues et le scellement de fissures. Parallèlement, des soumissions sur invitation seront demandées pour la niveleuse, le profilage des accotements, l'abat poussière, le rapiéçage des rues et le fauchage des bords de routes de juin et d'août. Les soumissionnaires invités sont indiqués dans la liste soumise par l'inspecteur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0210 : Achat d'un canon projecteur multimédia et d'un appareil photo

Le conseiller Patrice Pinard propose que l'achat d'un projecteur multimédia et d'un appareil photo numérique soit autorisé. Le coût du projecteur PowerLite S3 est de 624 \$. Si ce modèle n'est plus disponible, l'achat du modèle PowerLite 77c à 799 \$ est permis. Pour l'appareil photo, il s'agit d'un modèle Kodak Easy Share Z0710 avec carte mémoire de 2 gig au prix de 214,81 \$. Les taxes sont en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0211 : Remplacement du système de chauffage de la salle communautaire

Le conseiller Patrice Pinard propose que des soumissions supplémentaires soient demandées pour la fourniture et l'installation d'un système de chauffage à l'intérieur des unités de climatisation de la salle communautaire, de même que pour le filage et les raccords électriques.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0212 : Entretien du camion

Le conseiller Léo Benoit propose que la réparation du pare-brise du camion chez Centre de l'Auto LDS soit autorisée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0213 : Gardien d'enclos 2008 et recensement des chiens

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que le contrat de la gardienne d'enclos, M^{me} Nicole Chicoine, soit renouvelé pour l'année 2008.

La totalité de l'argent perçu pour les licences sera encaissé par la gardienne d'enclos à titre de montant forfaitaire pour le recensement des chiens et la vente des licences. Le coût de la licence est maintenu à 12 \$ par animal. Le reste du service est le même au niveau des interventions et des plaintes et aucun coût supplémentaire ne sera chargé à la municipalité. Une copie du reçu émis pour chacune des licences sera remise à la municipalité.

Finalement, un rapport mensuel des interventions devra être soumis par la gardienne d'enclos.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0214 : Demande pour l'utilisation de la salle communautaire le 11 avril 2008

La conseillère Patricia Blais propose que le Conseil permette à la trentaine d'étudiants de la région de Montréal qui présenteront un concert à l'église locale le 11 avril prochain, de passer la nuit gratuitement au Centre communautaire. L'activité sera supervisée par trois adultes responsables qui verront à la bonne marche de l'activité.

Une demande sera toutefois présentée à la fabrique Ste-Clotilde afin de voir si elle pourrait recevoir ces étudiants à la sacristie ou au presbytère pour cette occasion.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0215 : Appui à M^{me} Louise Turcotte pour sa demande d'autorisation à la CPTAQ

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation du demandeur, Louise Turcotte, pour l'aliénation d'une partie du lot 264 du Canton de Horton en faveur de M. Pius Rudisuli, producteur agricole, qui possède des terres agricoles à proximité;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Louise Turcotte désire conserver une partie du lot 264 d'une superficie de 5 000 mètres carrés où sont déjà implantés sa résidence, un garage et une écurie;

CONSIDÉRANT QUE l'éventuel acquéreur désire utiliser ce lot pour consolider son exploitation agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation recherchée ne viendra pas affecter l'homogénéité du milieu ni nuire à l'utilisation ou aux possibilités d'utilisation agricole ou sylvicole des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de Zonage de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Boucher et résolu que la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton appuie la présente demande et recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0216 : Demande de QUAD Centre-du-Québec pour l'utilisation en partage du rang Bord-de-l'Eau

Le conseiller Simon Boucher propose que le Conseil maintienne sa position de ne pas accorder de nouvelles autorisations pour l'utilisation en partage du rang Bord-de-L'Eau suite à la réglementation qui a été adoptée en novembre 2007.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0217 : Formation pour l'inspecteur en bâtiments

La conseillère Patricia Blais propose que le Conseil autorise l'inspecteur à suivre une formation touchant le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées offerte par la COMBEQ. Le coût de cette formation de deux jours est de 355 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0218 : Semaine de l'action bénévole – Nomination d'un responsable

Le conseiller François Biron propose que le conseiller Simon Boucher soit nommé responsable de la mise sur pied d'une activité honorifique dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole qui aura lieu du 27 avril au 3 mai 2008. Monsieur Boucher pourra s'adjoindre d'autres coéquipiers provenant de diverses associations locales pour compléter le comité et mener à bien cette activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0219 : Allocation d'un budget pour les activités de la semaine de relâche scolaire

La conseillère Patricia Blais propose que le Conseil alloue un montant de 300 \$ pour permettre la réalisation des activités organisées durant la semaine de relâche scolaire 2008.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0220 : Demande de remboursement au MTQ pour les interventions par les services locaux de sécurité incendie sur les routes provinciales

Le conseiller Léo Benoit propose que la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton appuie la municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'obtention par le Ministère des Transports, du remboursement des coûts des interventions des services locaux de sécurité incendie sur les routes sous la juridiction dudit ministère.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0221 : Participation de la municipalité au Mois de l'arbre

Le conseiller Patrice Pinard propose que la municipalité participe au Mois de l'arbre et que le conseiller Simon Boucher soit nommé responsable de cette activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0222 : Appui pour la demande d'installation d'un arrêt obligatoire à l'intersection de la route 122 et de la rue Principale

Dans le but d'accroître la sécurité des usagers, le conseiller Simon Boucher propose que la municipalité appuie les signataires de la pétition concernant la demande pour l'obtention d'une signalisation d'arrêt obligatoire à l'intersection de la route 122 et de la rue Principale à Sainte-Clotilde-de-Horton.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

La CPTAQ a transmis le compte-rendu d'orientation préliminaire suite à la demande d'autorisation présentée par M^{me} Jacqueline Dubois. Il appert que la commission s'oriente vers une autorisation dans ce dossier.

Une réponse du CSSS Arthabaska/Érable a été présentée au Conseil suite à la demande pour la tenue de cliniques mensuelles de prélèvements sanguins. Il n'y a donc pas lieu pour l'instant de compter sur ce service puisque les budgets alloués et les besoins locaux ne sont pas suffisants pour créer ce nouveau service.

Le reste de la correspondance d'ordre général est laissé à la disposition des membres du Conseil qui désirent en prendre connaissance.

ADOPTION DES COMPTES

08-0223 :

Adoption des comptes

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose l'adoption des comptes ci-après décrits et qui totalisent **59 868,66 \$**.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPENSES PAYÉES PAR CHÈQUES			
NO	DESTINATAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
1658	ANNULÉ		0.00
1659	ADMQ	COTIS. + ASS. CAUTION.	496.98
1660	HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC. GAR./CAS. C. COMM.	4 349.43
1661	PETITE CAISSE	TIMBRES...	137.29
1662	GROBEC	INSC. FORM. B. VERSANTS	80.00
1663	PETITE CAISSE	AIDE CUIS. COLL. LOCALES	150.00
1664	MARIETTE MARCHAND	MAT. FÊTE D'HIVER	510.00
1665	20-100 DISCO MOBILE	DISCO FÊTE D'HIVER	854.63
1666	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. AQ., CHALET SERV.	1 138.57
1667	MARC VOYER	MATÉRIEL FÊTE HIVER...	109.87
1668	MÉTRO RICHELIEU INC.	ACHAT BUFFETS	50.81
1669	AQUA-DATA	ENTR.BORNES-FONTAINES	729.28
1670	BIOLAB	ANALYSES DE L'EAU	314.28
1671	CASCADES RÉCUP.	ACHAT DE BACS	537.29
1672	C. COMM. ST-JEAN-BAP.	MATÉRIEL FÊTE D'HIVER	16.87
1673	DÉPANNEUR 122 SHELL	CARB. CAMION TRACTEUR	389.00
1674	ÉPICERIE J. RICARD	BUFFETS + FÊTE D'HIVER	622.09
1675	ÉQUIPEMENTS M & M INC.	IMPRIMANTE	214.45
1676	EXCAVATION GDJ INC.	DÉNEIGEMENT À L'HEURE	338.63
1677	FERME JOYSTEIN INC.	LOCATION TRACTEUR	62.08
1678	FOURN. AMEUBL. QUÉBEC	LOGICIELS WORD 3 POSTES	1 092.55
1679	NORMAND GRÉGOIRE	DÉNEIGEMENT PATINOIRE	75.00
1680	J. L. PAILLÉ & CIE LTÉE	ASS. CAUTIONNEMENT	200.00
1681	L'EXCELLENCE	ASSURANCE COLLECTIVE	822.61
1682	LIBRAIRIE SAINT-JEAN	ACHAT DE VOLUMES BIBLIO	105.84
1683	MEGABURO	ENTR. COPIEUR + PAP.	316.07
1684	MRC DES SOURCES	REDEVANCES 4E TRIM. 2007	1 173.00
1685	MUN. VILL. BON-CONSEIL	FORMATION	162.11
1686	QUINC. BON-CONSEIL	ENTRETIEN DIVERS	20.17
1687	RENO SPORTS PLEIN AIR	ÉQUIP. GARDIEN DE BUT	729.12
1688	S.C.A. DES BOIS-FRANCS	CHAUF. GARAGE CASERNE	600.72
1689	SOCAN	DROITS D'AUTEURS	185.07
1690	TÉLÉP. GUÈVREMONT	TÉLÉPHONES	316.28
1691	THOMAS CAYA INC.	ENTRETIEN DIVERS	58.54
1692	TRAITEMENT J'M L'EAU	MARCHANDISES AQUEDUC	66.88
1693	VILLE DE VICTORIAVILLE	ENTENTE COUR MUN.	338.63
1694	VILLE DE WARWICK	ENTENTE LOISIR CULTURE 07	2 977.00
1695	EXCAVATION GDJ INC.	DÉNEIGEMENT 4E DE 6 07/08	21 357.56
1696	NORMAND GRÉGOIRE	DÉNEIGEMENT ED. PUBLICS	1 933.00
1697	MUN. VILL. BON-CONSEIL	QUOTE-PART 2E DE 6 2008	3 673.03
1698	MINISTRE DU REVENU	REMISES MENSUELLES	3 037.87
1699	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MENSUELLES (N)	396.49
1700	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MENSUELLES (R)	1 016.20
TOTAL DES COMPTES			51 755.29

DÉBOURSÉS DIRECTS DES SALAIRES			
NO	DESTINATAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
232	JOANNE ALLARD	SALAIRE	347.62
233	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	504.82
234	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	369.79
235	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	508.23
236	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	76.33
237	STEVEN DESFOSSÉS	SALAIRE PATINOIRE	138.50
238	KIM LANGLOIS	SALAIRE PATINOIRE	73.50
239	JACQUES PINEAULT	SALAIRE PATINOIRE	261.18
240	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE PATINOIRE	107.96
241	MARC VOYER	SALAIRE	397.76
242	JOANNE ALLARD	SALAIRE	347.62
243	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	504.82
244	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	278.02
245	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	508.22
246	JOANNIE BOURN I VAL	ANIMATION ET BALLONS	32.67
247	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	85.05
248	STEVEN DESFOSSÉS	SALAIRE PATINOIRE	134.14
249	KIM LANGLOIS	SALAIRE PATINOIRE	119.44
250	JACQUES PINEAULT	SALAIRE PATINOIRE	115.99
251	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE PATINOIRE	55.13
252	MARC VOYER	SALAIRE	397.76
253	JOANNE ALLARD	SALAIRE	396.88
254	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	483.59
255	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	448.67
256	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	496.98
257	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	74.98
258	STEVEN DESFOSSÉS	SALAIRE PATINOIRE	148.26
259	KIM LANGLOIS	SALAIRE PATINOIRE	64.29
260	JACQUES PINEAULT	SALAIRE PATINOIRE	230.35
261	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE PATINOIRE	26.16
262	MARC VOYER	SALAIRE	378.66
TOTAL DES DÉBOURSÉS SALAIRES			8 113.37
GRAND TOTAL			<u>59 868.66</u>

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

VARIA

La conseillère Patricia Blais a assisté à la rencontre locale sur la politique familiale et nous en dresse un bref compte rendu.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées concernant le nouveau rôle d'évaluation, particulièrement au niveau de l'augmentation.

Il faudra augmenter le nombre de bacs verts pour les résidents des rues privées de la route Gélinas puisque ceux disponibles ne suffisent plus et que les matières récupérables sont détournées dans les conteneurs métalliques, donc directement au site d'enfouissement.

Les sujets de l'ordre du jour étant tous épuisés, le conseiller Patrice Pinard demande la levée de la séance. La séance est close à 21 h 48.

La mairesse,

La secrétaire,

Marie Désilets

Marlène Langlois

